Comptafrance

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

JEVIS
Société Civile
au capital de 500 €
Siège social : 2 rue Clairefontaine
72000 LE MANS
R.C.S. LE MANS 852 609 940

Rapport du Commissaire à la transformation

COMPTAFRANCE

Commissaire aux comptes

8 Boulevard René Cassin – 72100 LE MANS

JEVIS

Société Civile au capital de 500 €
Siège social : 2 Rue Clairefontaine
72000 LE MANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE JEVIS, SOCIETE CIVILE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce par décision des associées en date du 24 juin 2026, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Le Mans,
Le 1 juillet 2026

COMPTAFRANCE
Commissaire sur la transformation

Luc ROLLAND
Associé